

DOSSIER DE CANDIDATURE

PRIX RÉUNIONNAIS DE LA MIXITÉ

2021/2022



Les lauréates et lauréats du prix de la Mixité 2019/2020 (4^{ème} édition)

VOUS ÊTES UNE FILLE...

Elève ou apprentie dans un lycée général et technologique, lycée professionnel, agricole ou dans un CFA..., et vous préparez un métier où les filles sont minoritaires.

VOUS ÊTES UN GARÇON...

Elève ou apprenti dans un lycée général et technologique, lycée professionnel, agricole ou dans un CFA, ... et vous préparez un métier où les garçons sont minoritaires.

Complétez ce dossier pour participer au prix réunionnais pour la mixité



Pour être candidate, Pour être candidat,

Remplissez le dossier ci-joint et faites-le parvenir au plus tard le vendredi 07 février 2020
à l'adresse suivante :

DRDFE Réunion - Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité -
Préfecture de La Réunion - 6 rue des Messageries - CS 51079 - 97404 SAINT-DENIS
CEDEX

RÉGLEMENT (extrait *)

Les candidat-e-s au Prix réunionnais de la mixité doivent remplir les conditions suivantes :

- Elève ou apprentie en **dernière année** de CAP, **en classe de Terminale** BAC PRO ou Technologique ou **dernière année** Post BAC, inscrite dans un lycée général et technologique, lycée professionnel de l'éducation nationale ou de l'enseignement agricole, dans un CFA ou Maison Familiale et Rurale du département de la Réunion.
- **Pour les filles**, s'orienter vers un métier où les filles sont sous-représentées, avoir choisi une formation dont le taux moyen de féminisation est inférieur à 15 %.
- **Pour les garçons**, s'orienter vers un métier où les garçons sont sous-représentés, avoir choisi une formation dont le taux moyen de masculinisation est inférieur à 15 %.

Les formations ouvrant droit à ce prix sont listées en annexe.

CONTENU DU DOSSIER

Chaque candidate doit renseigner un dossier :

- apportant un argumentaire sur son projet professionnel et sa motivation
- apportant un argumentaire sur le choix de la formation

Faire parvenir leur dossier **au plus tard le vendredi 25 février 2022**.

Joindre une photocopie de pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport)

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Le jury régional étudiera les candidatures et les classera en tenant compte prioritairement de la motivation pour le projet professionnel. Les dossiers présentés aux membres du jury sont anonymes pour plus d'équité.

Dossier de candidature

Collez votre photo
(obligatoire)

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nom et adresse de l'établissement :

.....

.....

Votre classe en 2021/2022.....

(Attention : uniquement dernière année de CAP, classe de Terminale BAC PRO ou technologique (les classes de première et terminale ne sont pas éligibles), Dernière année post BAC (BUT, BTS) ou dernière année titre professionnel.

Spécialité/option :

Boursièr-e - Non boursi-èr-e (rayer la mention inutile)

Adresse personnelle du ou de la candidat-e :

.....

CP : Ville :

Tél. :

E-mail (obligatoire*) :

*Si vous ne disposez pas d'une adresse mail personnelle, merci d'indiquer celle d'un parent proche ou de la personne de votre établissement de formation qui vous accompagne dans le cadre de votre candidature au prix de la Mixité.

Lettre d'appréciation du professeur-e principal-e / Formateur-trice /
Référent-e formation à compléter ci-dessous (*facultatif*) : *merci SVP de ne pas
mentionner le nom et le prénom du ou de la candidat-e car le dossier doit rester totalement anonyme pour
passage devant le jury.*

Une feuille blanche supplémentaire pourra être jointe au dossier si besoin est.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pour éclairer le choix du jury, pouvez-vous évaluer :

Les motivations du ou de la candidat-e :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Appréciation scolaire générale :

.....
.....
.....
.....
.....

La pertinence de son/ses projets professionnels :

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. Quels seraient les arguments que vous pourriez mettre en avant pour inciter d'autres jeunes à suivre votre voie ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

*Je présente ma candidature à la sélection du prix réunionnais de la mixité.
Si ma candidature est retenue, j'autorise les organisateurs-trices à reprendre les informations de mon dossier et à utiliser ma photographie dans le cadre d'actions de promotion de la mixité.
J'accepte sans réserve les conditions du règlement de concours joint à ce dossier de candidature.*

Fait à :

Le :

Le :

Signature du ou de la candidat-e

Signature d'un représentant légal pour
les candidats-e-s mineur-e-s

Cachet et visa du chef d'établissement

Date limite de dépôt des dossiers : **Mercredi 23 février 2022**

Dossier à renvoyer par voie postale à :

DRDFE Réunion - Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité

Préfecture de La Réunion

6 rue des Messageries

CS 51079

97404 SAINT-DENIS CEDEX

PRIX REUNIONNAIS DE LA MIXITE 2021/2022

ANNEXE : FILIERES ELIGIBLES

Dernière année de CAP

Pour les candidates	Pour les candidats
Agente qualité de l'eau	Accompagnement éducatif petite enfance
Agriculture des régions chaudes <ul style="list-style-type: none"> • Polyculture élevage • Productions animales • Productions végétales 	Esthétique cosmétique parfumerie
Boucherie	Métiers de la mode, vêtement flou
Carrelage mosaïque	
Charcuterie - Traiteur	
Charpente bois	
Conduite d'engins de Travaux Publics et carrière	
Conduite d'installations de production	
Conduite routière de marchandises	
Construction bois	
Construction de route	
Construction en canalisations des Travaux Publics	
Construction en ouvrages d'art	
Construction en ouvrages béton armé	
Construction ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse	
Couverture	
Ebénisterie	
Electricité	
Etanchéité du Bâtiment et des Travaux Publics	
Ferronnerie d'art	
Installation en froid et conditionnement d'air	
Maçonnerie	
Maintenance de bâtiments de collectivité	
Maintenance matériels <ul style="list-style-type: none"> • Option A : matériels agricoles • Option B : matériels de construction et de manutention Option C : matériels d'espaces verts	
Maintenance des véhicules <ul style="list-style-type: none"> • Option A : voitures particulières • Option B : véhicules de transport routier • Option C : motocycles 	
Menuiserie : fabrication menuiserie, mobilier et agencement	
Menuiserie installation	
Métiers de l'agriculture : arboriculture, horticulture	
Métiers plâtrerie et isolation	
Monteur Installation sanitaire	

Opératrice en logistique	
Peinture application de revêtement	
Peinture en carrosserie	
Plâtrerie - plaquiste	
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques	
Réparation des carrosseries	
Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage	
Réparation des carrosseries	
Serrurerie métallerie	
Vente magasin pièces automobiles	

PRIX REUNIONNAIS DE LA MIXITE 2021/2022

ANNEXE : FILIERES ELIGIBLES

Classes de Terminale - BAC PROFESSIONNEL

Pour les candidates	Pour les candidats
Aéronautique option systèmes	Accueil - relation clients et usagers
Agroéquipement	Esthétique cosmétiques parfumerie
Aménagement et finition du bâtiment	Métiers de la mode - vêtements
Aménagement paysager	Soins et Services aux personnes <ul style="list-style-type: none"> • Option domicile • Option en structure
Electromécanique marine	
Etude et définition de produits industriels	
Gestion des milieux naturels et de la faune	
Interventions sur le patrimoine bâti : <ul style="list-style-type: none"> • Option charpente • Option couverture • Option maçonnerie 	
Maintenance des équipements industriels	
Maintenance des matériels <ul style="list-style-type: none"> • Option A : matériels agricoles • Option B : matériels de construction et de manutention • Option C : matériels d'espaces verts 	
Maintenance des véhicules : <ul style="list-style-type: none"> • Option A : voitures particulières • Option B : véhicules de transport routier • Option C : motocycles 	
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	
Ouvrage du bâtiment aluminium, verre et matériaux de synthèse	
Ouvrage du bâtiment métallerie	
Photographe	
Pilote de ligne de production	
Plastiques et composites	
Polyvalent navigant pont/machine	
Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers Cartons	
Réparation des carrosseries	
Systèmes numériques <ul style="list-style-type: none"> • Option A : Sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire • Option B : audiovisuels, réseau et équipements domestiques 	

<ul style="list-style-type: none"> • Option C : réseaux informatiques et systèmes communicants 	
Technique du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre	
Technique en chaudronnerie industrielle	
Technique construction bois	
Technique d'usinage	
Technique de fabrication bois et matériaux associés	
Technique du froid et du conditionnement d'air	
Technique de géomètre et topographie	
Technique en installation des systèmes énergétiques et climatiques	
Technique de menuiserie- agencement	
Transport	
Travaux Publics	

PRIX REUNIONNAIS DE LA MIXITE 2018/2019
ANNEXE : FILIERES ELIGIBLES
POST BAC : Deuxième année

Pour les candidates	Pour les candidats
BTS	BTS
Aménagement finition	Métiers de l'esthétique cosmétique <ul style="list-style-type: none"> • Option A management
Architecture en métal conception et réalisation	Design mode, textile et environnement option mode
Assistance technique d'ingénieur	Economie sociale et familiale
Bâtiment	Services et prestations des secteurs sanitaire et social
Conception et réalisation de systèmes automatiques	
Conduite de travaux BTP	
Contrôle industriel et régulation automatique	
Développement et réalisation bois	
Electrotechnique	
Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Etudes et économie de la construction 	
Fluides, énergies, domotique : <ul style="list-style-type: none"> • Option A : génie climatique et fluide • Option B : froid et conditionnement d'air • Option C : domotique et bâtiments communicants 	
Maintenance des systèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Option A : Systèmes de production • Option B : systèmes énergétiques et fluidiques 	
Maintenance des véhicules <ul style="list-style-type: none"> • Option A : Voitures particulière 	
Métiers de l'audiovisuel <ul style="list-style-type: none"> • Option métiers de l'image • Option métiers du son • Option techniques d'ingenierie et exploitation des équipements 	
Métiers de l'eau ?	
Services informatiques aux organisations <ul style="list-style-type: none"> • Option A : solutions d'infrastructure systèmes et réseaux • Option B : solutions logicielles et application métiers 	
Systèmes constructifs bois et habitat	

Systèmes numériques <ul style="list-style-type: none"> • Option A : informatique et réseaux • Option B : électronique et communication 	
Travaux Publics	

PRIX REUNIONNAIS DE LA MIXITE 2018/2019
ANNEXE : FILIERES ELIGIBLES
POST BAC : Dernière année DUT

DUT	DUT
Réseaux et Télécommunications	Carrières sociales

Les étudiants-es en dernière année de préparation de Titre Professionnel relatif aux filières présentes dans ce document sont également éligibles au Prix de la Mixité.



Règlement du Prix réunionnais de la Mixité Edition 2021-2022

Préambule

La Délégation Régionale aux Droits des Femmes, en partenariat avec le Rectorat, l'Université de la Réunion et CHANCEGAL Agence pour l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'avec les entreprises organisent la 5^{ème} édition du concours « PRIX REUNIONNAIS DE LA MIXITE » portant sur la mixité filles-garçons dans les choix d'orientation scolaire et de formation professionnelle des jeunes.

Article 1 - Objet

- Contrer les stéréotypes et promouvoir la diversification des choix professionnels conditionnés pour la plupart par le genre.
- Inciter les jeunes à se diriger vers une voie de formation atypique et saluer leur choix courageux.
- Mettre en valeur des élèves et des apprentis-es inscrit-es dans des filières où la mixité est très faible en visant la promotion de modèles susceptibles de devenir des exemples incarnés de la mixité dans les métiers.

Article 2 - Les candidatures

QUI CONCOURT ?

Le concours prend la forme d'un prix individuel et concerne les filles et les garçons de :

- Dernière année de CAP (**ATTENTION : les classes de 1^{ère} année de CAP ne sont pas éligibles à ce concours**)
- **Classes de Terminale** de BAC PRO et Technologiques
(**ATTENTION : les classes de Seconde et de 1^{ère} ne sont pas éligibles à ce concours**)
- Dernière année Post BAC (BTS/DUT)
(**ATTENTION : les classes de 1^{ère} année de BTS et DUT ne sont pas éligibles à ce concours**)
- Dernière année de préparation de Titre Professionnel

Inscrit-es uniquement dans les différentes filières de formation détaillées dans l'annexe du dossier de candidature.

En provenance des lycées d'enseignement généraux et technologiques, des lycées agricoles, des lycées professionnels et des CFA (apprenti-e-s) et Maisons Familiales et Rurales de la région REUNION, du CAP au niveau BTS - DUT. Il s'agit de récompenser un projet d'orientation et/ou de formation sur des filières où filles et garçons sont peu représenté-e-s.

Ouvert :

Aux élèves scolarisé-es au cours de l'année 2021/2022 dans des établissements publics ou privés :

- lycées généraux et technologiques,
- lycées professionnels,
- lycées de l'enseignement agricole,
- centres de formation d'apprenti-es
- maisons familiales et rurales

Ayant construit un projet d'études et professionnel les amenant à intégrer une filière d'études peu féminisée (pour les filles) ou peu masculinisée (pour les garçons) : part de jeunes filles ou jeunes hommes inférieure ou égale à 15%

Les candidat-e-s doivent être scolarisé-es dans un établissement réunionnais et ne peuvent concourir qu'une fois au cours de leur scolarité ou cursus de formation et ce, même en cas de changement de filière.

Article 3 - Modalités

COMMENT PARTICIPER ?

Un dossier de candidature sous format PDF est téléchargeable sur le site de l'Académie de la Réunion via le lien : <https://www.ac-reunion.fr/orientation-formation/reussite-educative/egalite-filles-garcons.html>

Le dossier de candidature devra présenter le parcours de formation, d'orientation, de choix d'un métier traditionnellement peu masculinisé (pour les garçons) ou peu féminisé (pour les filles). Il est demandé aux candidat-e-s :

- de se présenter (centres d'intérêt, parcours scolaire et motivation,) incluant le projet de formation et d'orientation.
- de décrire le plus précisément possible le choix du parcours de formation, du métier, en mettant en lumière tous les éléments de motivation et les facteurs qui ont participé à ce choix.

Une attention particulière sera portée à la qualité des supports transmis (clarté et qualité du dossier de candidature). **Tout autre support que le dossier de candidature est prohibé : le dossier présenté devant les membres du jury est anonymisé (la 1ère page et la dernière page du dossier de candidature sont extirpées lors de la constitution du dossier pour passage devant le jury).**

Article 4 - Le jury

Il se compose, sous l'égide de la Délégation Régionale aux Droits des Femmes, de représentant-es :

- de l'Académie de la Réunion et de l'Université de la Réunion,
- du Conseil Régional de la Réunion,
- des Chambres Consulaires,
- du monde de l'entreprise et du travail,
- du monde associatif,
- des partenaires cités en préambule

Article 5 - Dotation des prix

Les prix en numéraire

10 prix individuels d'un montant de 500 € viendront récompenser 10 lauréat-es

Article 6 - Déroulement du concours

CALENDRIER :

- **06/12/2021** : lancement officiel du concours et mise en ligne du dossier de candidature sur le site de CHANCEGAL
- **23/02/2022** : date limite de retour des dossiers de candidature à l'adresse indiquée sur ceux-ci
- **10/03/2022** : réunion et délibération du jury
- **15/03/2022** : information des élèves et apprenti-e-s lauréat-es
- **14/04/2022** : Manifestation de remise des prix
(Dates données à titre indicatif et susceptibles d'être modifiées)

Article 7 : Engagements des candidat-e-s

Les candidat-e-s s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu'ils et elles fournissent. Toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraîne l'annulation du dossier de candidature. Tout dossier illisible, incomplet, portant des indications d'identité ou d'adresse fausses est considéré comme nul. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Les candidat-e-s s'engagent à :

- ne pas contester les conditions d'organisation du concours et des résultats.
- renoncer à se prévaloir d'un quelconque préjudice résultant de leur participation au concours.
- à participer à d'éventuelles opérations de relations publiques ou de presse relatives à ce concours.
- à participer à la cérémonie de remise des prix au lieu et à la date qui leur seront indiqués.

Article 8 - Frais de participation

L'inscription au concours est gratuite.

Article 9 - Durée

Le concours « Prix réunionnais de la mixité » est ouvert à compter de la date de mise en ligne des dossiers d'inscription et prend fin à la date de la remise des prix, selon le calendrier indicatif visé à l'article 6 du présent règlement.

Article 10 - Confidentialité

En dehors des informations constitutives du dossier, objet du présent concours, les informations personnelles communiquées par les candidat-e-s sont confidentielles et ne peuvent être divulguées ou publiées sans l'autorisation expresse des intéressés. Les membres du jury, ainsi que toute personne ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre du présent concours, s'engagent à garder confidentielle toute information personnelle contenue dans le dossier.

Article 11 - Responsabilité de l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La responsabilité de l'organisateur du concours et des partenaires ne saurait être engagée en cas de litige relatif au processus de recevabilité et de sélection des candidats.

Article 12 - Propriété intellectuelle

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments du concours est strictement interdite.

Article 13 - Communication

Ce concours peut faire l'objet d'opérations de communication, notamment en direction de la presse et des partenaires. Les participant-e-s autorisent expressément l'organisateur à utiliser et diffuser leurs images et les éléments caractéristiques de leurs projets. Ils devront faire part, expressément, des documents ou informations dont ils souhaiteraient conserver la confidentialité. Ils renoncent à revendiquer tout droit sur leur image pour les besoins de ce concours. Ils acceptent la diffusion de photographies pouvant être prises à l'occasion de la cérémonie de remise des prix.